

Réunion du 3 octobre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS

Absent(s) :

Rapporteur :

Madame Frédérique MOZZICONACCI

N° CP/2016/470 - Aide au sport de masse - 3312
Proposition d'attribution d'aides au sport de masse

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide, sur avis des Commissions Territoriales concernées, de rejeter les demandes de subventions de l'association "les coureurs d'Oberschaeffolsheim et Wolfisheim", de l'association "Trail du Haut-Koenigsbourg" et de l'Office Municipal des Sports de Sélestat pour l'organisation de manifestations sportives ;

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 58 000 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 57 500 € au titre des conventions d'objectifs pour l'année 2016 dont :

- 1 580 € pour le Comité Départemental d'U.L.M. du Bas-Rhin ;
- 48 000 € pour le Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin ;
- 7 920 € pour le Comité Départemental Handisport du Bas-Rhin ;
- 500 € au titre des manifestations sportives.

- décide de verser au Comité Départemental de Ski, dès le vote du budget 2017, une avance de 20 000 € au titre de la saison 2016/2017. Le versement du solde de la subvention sera soumis à la décision de la Commission Permanente après évaluation de la convention d'objectif 2015-2017.

La Commission Permanente approuve par ailleurs les termes des projets de conventions et autorise son président à signer les conventions d'objectifs et de financements à conclure entre le Département et chacun des bénéficiaires suivants selon le modèle annexé au règlement financier départemental :

- le Comité Régional U.L.M. d'Alsace ;

- le Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin ;
- le Comité Départemental Handisport du Bas-Rhin.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161003-lmc1103662-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 10/10/16